

PRIX D'ABONNEMENT
UN ANNONCEMENT PAYABLE D'AVANCE.
Edition Semi-Quotidienne, 12 mois.....\$3.00

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES.
Par ligne
Edition Semi-Quotidienne, premiere
insertion, brevete.....\$0.20

Liste des Prix decernés aux Elèves
du Pensionnat des Ursulines
des Trois-Rivieres, le 30
Juin 1882.

CLASSE DE GRAMMAIRE.
1re Division.

Dlle E. Lafontaine, Six 1ers prix,
Instruction religieuse, grammaire
française, géographie, hist. ecclésiastique,

CLASSE DE GRAMMAIRE,
2d Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
3e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
4e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

maintien et politesse, ouvrage en cheveu.
Deux 2ds. Application, ordre.
Cinq ment. hon. Epellation anglaise.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
5e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
6e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
7e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

Quatre 2ds, Géographie, pratique de la
langue anglaise, version, ouvrage en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
8e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

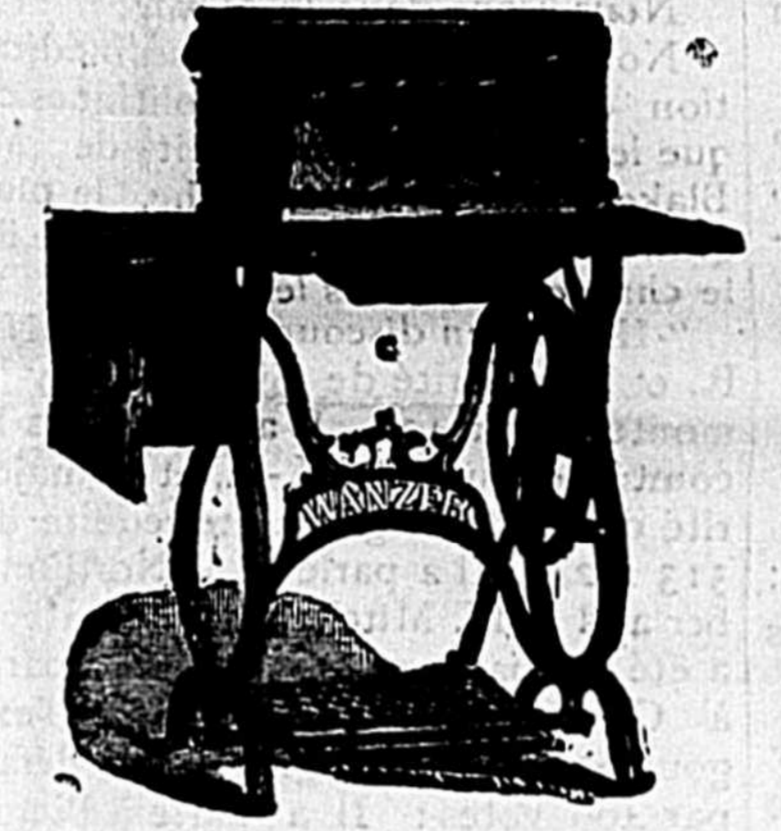
CLASSE DE GRAMMAIRE,
9e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

CLASSE DE GRAMMAIRE,
10e Division.

Dlle A. Cloutier, Cinq 1ers prix,
grammaire française, épellation anglaise,
application, ordre, broderie en laine.

Grande Victoire



No. 194
Rue Notre Dame
TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonc-
tionner leur
Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en
usage en Canada. On ne leur connaît pas

de rivaux quant à la durée, la facilité de
l'opération et l'étendue de l'ouvrage.

Un grand nombre d'outils font partie
de cette machine, de façon à pouvoir bro-
der (braider), ourler, poser des bordures

à plisser.

U. P. BUREAU & CIE., AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA,
10 Juin 1880

Messieurs.—Nous avons reçu votre let-
tre ce matin, et nous sommes heureux d'y
répondre sans délai.

De plus, il se charge de réparer toutes
sortes de machines à très-bas prix, un
mécanicien est attaché à l'établissement.

Référence de St. Maurice.—Oscar Du
bois, cordonnier.

Références des Vieilles Forges.—Antoi-
ne Loranzer, Ovide Camirand, Plouf Beau-
chemin, Elmyre Sayer.

Référence de Béancourt.—George
Rheault

Références de St. Grégoire.—Denis Béli-
veau, Isaac Bergeron, Gédéon Bergeron,

Références d'Yamachiche.—Augustin
Giguère, Alphonsine Lord.

Référence de Nicolet.—Jean-Baptiste
Brassard.

Référence de St. Etienne des Grès.—
Félix St. Ongé.

Référence de St. Césaire.—Dinas Béli-
veau

Référence de Maskinongé.—George Le-
myre.

Référence de St. Stanislas.—Jos Eugè-
ne Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier
Despins.

Références de la Rivière du Loup.—
Dme R. L. Thérien, Capt Garceau.

Le soussigné sollicite respectueuse-
ment une visite à son magasin No. 194
Rue Notre-Dame, où il tient un assorti-
ment complet de Machines à Coudre, et

U. P. BUREAU & CIE, Agents
L. N. DUROCHER, Agent Voyageur.
27 juin, 1881.

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien-dentiste, a
l'honneur d'informer ses nombreux amis de
la ville et de la campagne qu'il continue tou-
jours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de
la Banque Hochelaga. M. Labonté s'occupe-
ra d'une manière toute spéciale de la pro-
thèse-dentaire, tel que l'extraction des dents
(sans douleur) aussi plombage des dents, en
or, argent, amalgame, ciment, etc., etc.

Il portera un soin tout particulier à la po-
sition des dents artificielles, à des prix très-rai-
sonnables.

N'oubliez pas le No. 175, rue Notro-
Dame.
Trois-Rivieres, 26 avril 1882.—3m.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. CODERRE,
Professeur de Matière Médicale
et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est pré-
paré avec l'approbation des Professeurs de
l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de
Montréal, "Faculté de Médecine de l'Uni-
versité du Collège Victoria." Ce Sirop

peut être administré avec la plus grande
confiance aux enfants, dans les cas de Coli-
ques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition doulou-
reuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir pris
communication de la composition d'UN SIROP
DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est
préparé avec des substances médicamenteuses

propres au traitement des maladies des en-
fants, telles que: Coliques, Diarrhée, Dyscen-
teric, Dentition douloureuse, Toux, Rhume,
etc., etc.

E. H. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accou-
chements et des Maladies des Femmes
et des Enfants.

J. G. BIDAUD V. D., Professeur d'Anatomie.
P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie
et de Clinique Chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Patho-
logie interne et de Clinique Médicale.
THOS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D.,
Professeur de Chimie et de Pharmacie.

IBECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Ins-
tituts de Médecine.
A. T. BROUSSEAU, M. D., Professeur de Bo-
tanique.

G. O. BAUDRY, M. D., Démonstrateur
d'Anatomie.
1 avril 1882.—9m.

COMMERCE

Marché de Trois-Rivieres.

Trois-Rivieres, 5 Juillet 1882

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis

FARINE.

Table with 3 columns: Farine de Blé, de la camp., \$ c \$

VIANDES

Table with 3 columns: Bœuf à la livre, 0 10 à 0 15

GRAINS

Table with 3 columns: Blé par minot, 1 20 à 1 50

POULETTERIE

Table with 3 columns: Poulets au couple, 0 30 à 0 50

POISSONS

Table with 3 columns: Saumon au couple, 1 50 à 2 00

POISSONS

Table with 3 columns: Oies au couple, 0 80 à 1 00

POISSONS

Table with 3 columns: Canards au couple, 0 45 à 0 50

POISSONS

Table with 3 columns: Poultes au couple, 0 30 à 0 50

POISSONS

Table with 3 columns: Pommes au quart, 3 50 à 4 00

POISSONS

Table with 3 columns: Pâtes par minot, 0 80 à 1 00

POISSONS

Table with 3 columns: Oignons par minot, 0 80 à 1 00

POISSONS

Table with 3 columns: Foin, \$10.00 le cent

POISSONS

Table with 3 columns: Paille, \$4.00 do

POISSONS

Table with 3 columns: Bœuf à la livre (steak), 0 10 à 0 15

HOTEL ST. JAMES

(Ci-devant HOTEL FARMER.)



La société connue sous le nom de

JOS. RIENDEAU & CIE.

a l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom de

ST. JAMES HOTEL

et dont la popularité va toujours croissant, vient de subir de grandes améliorations

dans les derniers goûts, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les principaux établis-
sements, en ce genre, sur le continent américain.

M. JOS. RIENDEAU, ci-devant gérant de l'Hôtel du Canada, à Montréal,
où il est si avantageusement connu, se réjouit de voir que les citoyens des Trois-Rivieres et
de ses environs voudront bien l'honorer de leur patronage.

Is trouveront à l'Hôtel St. James des chambres spacieuses, bien aérées, riche-
ment inébriées, une table des mieux servies, les liqueurs les plus pures et les plus
recherchées.

Ce splendide Hôtel se trouve à proximité du débarcadère des bateaux de la Com-
pagnie du Richelieu et de la Gare du chemin de fer du Nord, où des voitures station-
nent pour le transport des voyageurs.

N. B.—Un Bureau du "Montreal Telegraph Company" est ouvert dans
l'établissement.

JOS. RIENDEAU & CIE.
Propriétaires

Trois-Rivieres, 22 Sept. 1881.

LE COURRIER DES ETATS-UNIS

QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

19 BARCLAY STREET, NEW-YORK.

52me Année

CONDITION D'ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE, port compris... Un an...\$12.00 6 mois...\$6.50 3 mois...\$3.50

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES 7 JUILLET 1882

Pas vrai.

Nos adversaires, ne sachant où donner de la tête par le temps qui court, après une défaite aussi humiliante que celle qu'ils ont subie le 20 juin dernier, cherchent maintenant à expliquer leur déconfiture.

C'est convenu; tout d'abord nous avons prodigué l'or et l'argent pour nous assurer le suffrage populaire, en second lieu, nous avons inondé la province de whiskey.

Ritournelle ordinaire qui ne fera de mal qu'à ceux qui l'emploient, parce que le moyen est usé et ne prend plus.

Nos adversaires ont à déplorer des pertes sensibles; nous signalerons pour le démontrer la disparition en chambre de M. Huntington, Sir Cartwright et M. Mills à Bothwell.

Ce dernier surtout tient au cœur de notre excellent confrère de La Concorde, et voici comment il s'exprime à cet égard:

"Dans Bothwell, le comté de M. Mills, on a eu recours à une fraude que les derniers amendements à la loi électorale avaient évidemment pour but de favoriser.

Non content d'avoir détaché de ce comté les localités où M. Mills prenait sa majorité, le gouvernement nomma pour officier-rapporteur un séide capable de tout faire. Ce nommé Stephens, un ex-lui-même le choix de ses députés, et il a choisi des assistants dignes de leurs chefs, comme nous allons le voir.

À la fin de la votation, on découvrit que l'honorable M. Mills, malgré le démembrement de son comté, avait réussi à obtenir la majorité des voix. Mais, par un heureux hasard—à ce que disent les conservateurs—on découvrit en même temps que deux des députés-officiers-rapporteurs avaient omis d'insérer dans l'urne un scrutin leur attestation officielle du résultat de la votation, tel que voulu par la loi.

Inutile de dire que l'officier-rapporteur se prévalut de cette omission pour refuser de compter en faveur de l'honorable M. Mills, les bulletins qui se trouvaient dans les deux boîtes en question et qui provenaient de deux localités où le candidat libéral avait à peu près toutes les voix enregistrées.

Privé de ce fort contingent, M. Mills se trouva naturellement en minorité et son adversaire, M. Harkins, fut déclaré élu. Outre que les circonstances sont très compromettantes pour l'officier-rapporteur Stephens, on a la preuve que cette irrégularité a été commise à dessein et que le vol de l'élection de l'honorable M. Mills n'est que le résultat d'un complot tramé à l'avance, et que pareille fraude a été commise en plusieurs autres endroits, au détriment des candidats oppositionnistes.

C'est pire que ce que nous avons vu dans notre province.

On en conviendra avec nous, nos adversaires sont très-forts quand il s'agit d'accuser, mais le moment de faire preuve arrive-t-il, que ces mêmes adversaires prennent la tangente et sont muets comme des carpes.

Et du reste, avant de récriminer, n'est-il pas raisonnable que l'accusateur fasse un retour sur lui-même et qu'il se demande s'il a bien qualité pour ce faire?

Ainsi, dans le cas qui nous occupe, à supposer que le fait allégué soit vrai—ce que nous ne sommes pas prêt à admettre jusqu'à preuve plus explicite—nos adversaires ne doivent pas perdre de vue leur pas-

se où ils trouveront cette fameuse trappe de Ste. Anne.

On a mauvaise grâce dans ces quartiers de se prévaloir d'une erreur cléricale pour lancer contre nous l'anathème. A-t-on déjà oublié ce qui se passait le 2 décembre dernier à Verchères et à Kamouraska?

MM. Brillon et Richard, élus par la majorité des voix, se sont vus frustrés de leur droit, grâce à une erreur cléricale du même genre. Nous a-t-on vu employer le langage de nos adversaires pour flétrir cette conduite?

Nous avons protesté, sans doute, mais dans des termes convenables, ce qui est ignoré chez notre confrère de la rue du Platon.

Justice à qui de droit.

Il est un proverbe qui dit: "Payez bien vos serviteurs et vous serez bien servi."

Les employés de notre corporation ne peuvent se vanter d'être gâtés sous ce rapport, et parmi ceux-ci nous signalerons M. L. E. Sarasin, assistant-trésorier de la cité.

Quand l'on songe que son prédécesseur était payé \$800 et que M. Sarasin n'a pour tout salaire que \$500, avec un surcroît d'ouvrage, nous nous demandons en vain, où va l'esprit de justice.

La position d'assistant-trésorier de la cité est une charge importante et qui doit être payée en conséquence. Sur ce fonctionnaire repose une grande responsabilité, puisqu'il est obligé de fournir une caution de \$1,000. Elle exige en outre des connaissances spéciales, pratiques, qui méritent d'être appréciées à leur juste valeur.

Ajoutons, que M. Sarasin, l'employé actuel, ne ménage pas ses instants, et que de neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, tous les vendredis de chaque semaine, il est ferme à son poste pour payer les employés journaliers de la corporation.

"Payez bien vos serviteurs pour être bien servis, disions-nous en commençant."

Nous dirons maintenant à nos édiles: payez bien surtout vos employés qui ont fait plus que leur devoir, et pour arriver à ce résultat, commencez par M. L. E. Sarasin, l'assistant-trésorier de la corporation.

ACTUALITES

Le trésorier provincial vient de lancer sur le marché canadien un emprunt d'un million et demi de piastres. Les débentures sont de cinq cents piastres chacune, et portent cinq pour cent d'intérêt, payable semi-annuellement.

Les honorables Mess. Caron et Bowell ont adressé la parole aux électeurs de Whitemouth, Manitoba, lundi dernier.

Les ministres s'en reviennent, ils seront de retour demain ou après-demain.

Le trésorier de la province de Québec demande des soumissions pour l'achat des débentures émises par le gouvernement, suivant une loi passée à la dernière session, autorisant l'exécutif à négocier un nouvel emprunt d'un million et demi de piastres.

Les débentures seront de \$500 chaque et porteront cinq pour cent d'intérêt par année.

Les obligations seront payées par versements.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 22 du présent mois, mais aucune ne sera reçue pour moins qu'un pair.

Le gouvernement, comme l'a observé M. Stephens, député, à la dernière session, tient une conduite sage et patriotique en décidant de placer ces débentures sur le marché canadien.

Il n'y a pas de doute que les capitalistes du Canada saisisseront avec empressement l'opportunité de prêter à la province. Ils empêcheront ainsi le gouvernement d'aller à l'étranger pour négocier un emprunt.

Une réflexion du *Moniteur du Commerce* qui ne manque pas d'apropos ni de justesse:

"N'est-il pas vrai qu'un lecteur ne peut lire tranquillement et avec fruit le journal dont l'abonnement n'est pas payé, et que chaque fois qu'il le reçoit, c'est pour lui un nouveau remords. Une réflexion de deux minutes vous conduira bien vite à votre caisse, où vous trouverez deux piastres que vous n'aurez qu'à mettre dans l'enveloppe que nous vous avons envoyée avec le dernier numéro."

Nous lisons dans le *Monde* Nous livrons à la sérieuse méditation de nos adversaires politiques ce que le *Mail* de Toronto dit de M. Blake, leur grand fétiche, le plus grand orateur du Canada, comme ils le chantent sur tous les tons!

"Il a fait un discours à St Jean N-B, et la majorité de Sir L. Tilley a monté de 9 à 136. Il a parlé dans le comté de Queen's N-B, et la majorité du candidat grit a été réduite de 513 à 242. Il a parlé dans Northumberland et M. Mitchell, conservateur, a été élu par acclamation; il a parlé à Charlottetown, I. P. E., et l'ex-gouverneur Laird, grit, a été défait par 400 votes: Il a parlé à Pictou N. S., et la majorité de M. McDougall a été augmentée de 233 à 312. Il a parlé à Richmond et le député grit qui représentait le comté depuis douze ans a été battu.

Il a parlé à Inverness et M. McDonnell, député grit, depuis 1872 a été battu par 900 votes. Il a parlé à Halifax, les candidats conservateurs ont été élus. Il a parlé dans le comté de Hants, le candidat conservateur a remporté un grand triomphe. Il a parlé dans le comté de King, N. E., l'ancien député grit a perdu son élection avec 400 voix. Il a péroré à Yarmouth, N. E. et M. Killam qui en 1878 a eu une majorité de 941 a été battu par 1300 votes en 1882. Il a fait des discours dans le comté de Westmoreland, et sir Albert Smith a été battu en 1882 par 500 voix, lui qui avait été élu en 1878 avec une majorité de 600.

Qui donc osera dire maintenant que l'hon. gentleman, avec son éloquence, ne peut changer les votes!!

L'évêque d'Autun, Mgr Perraud, remplace à l'Académie Française M. Auguste Barbier.

Le plus jeune député à la chambre des communes est croyons-nous, M. Médéric Catudal qui a été élu à Napierville. M. Catudal n'est âgé que de 25 ans.

Sa Grandeur Mgr Burgess, évêque du diocèse de Détroit, a reçu de Rome un bref apostolique divisant le diocèse de Détroit et désignant *Grand Rapids* comme devant être le nouveau siège épiscopal.

Nous lisons dans *Le Journal des Trois-Rivières*.

Les paroissiens de Champlain ont fait au Général de Charette une ovation toute improvisée, mais d'autant plus sympathique lors de son passage à la gare de Champlain. Ils s'étaient réunis au nombre de près de trois cent et acclamèrent le général à l'arrivée du train en criant: "Vive Charette!" Pendant cette ovation une charmante petite fille présentait à Madame la Marquise un magnifique bouquet de fleurs blanches et jaunes.

M. de Charette a été très sensible à cette démonstration toute spontanée et qui en disait autant que les plus belles adresses.

Honneur à la brave population de Champlain et aussi au Révd. Mess A. Blondin, vicaire de la paroisse, qui lui a appris à aimer et admirer l'illustre Colonel des zouaves Pontificaux sous les ordres duquel M. Blondin, alors qu'il était soldat du Pape, a fait la fameuse retraite de Viterbe.

BON TÉMOIGNAGE.

Nous lisons avec joie, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant l'article qui suit emprunté au *Courrier du Soir* de Paris. Comme on pourra en juger, nos parents d'outre mer s'occupent de nous et savent nous juger à notre valeur:

"Ecartons nous un moment des luttes de la politique intérieure et des difficultés qui étreignent nos compatriotes en Orient pour nous occuper d'un sujet plus consolant, et ceux-ci sont assez rares pour que nous soyons contraints de le chercher au loin. Depuis trois ans, à l'approche du 24 juin, époque de la fête nation-

nale des Canadiens-français, le "Courrier du Soir" n'a pas manqué de porter ses vœux de prospérité à nos compatriotes d'outre-mer et ce n'est pas cette année encore qu'il s'en abstiendra.

"Il est pour cela plus d'une raison à la fois de sentiment et de politique.

"En Europe, nous avons vu des jours difficiles, les derniers événements n'ont point rapproché la date où le drapeau national flottera de nouveau sur la patrie entière.

"De là, le besoin ressenti par tous les patriotes de ne point laisser dans l'oubli un seul tronçon, si lointain qu'il soit de la France mutilée.

"Aussi, nous avons vu bien des Français, avec quelque inexpérience parfois, mais avec cœur et bonne volonté, s'occuper des questions extérieures négligées si longtemps.

"Voilà pourquoi des milliers d'entre nous ont appris l'existence d'un peuple français au nord de l'Amérique avec la même joie étonnée—ignorants qu'ils étaient—que Christophe Colomb quand il découvrit ce continent.

"Or voilà que tous les détails qui leur sont venus peu à peu de là bas ont été des meilleurs. La petite nation est devenue grande et invincible. On a renoncé à la tuer. Sa langue est respectée. Elle aime le vieux pays. Elle se développe avec rapidité; sa littérature se perfectionne. Maitresse du Bas-Canada, elle empiète sur les confins de la province d'Ontario. Elle est si Française qu'elle tressaille en apprenant qu'un de ses fils, va passer au premier jour officier dans l'armée française. L'émigration aux Etats-Unis, qui était un danger pour l'existence nationale, l'a un peu entamée, mais a créé sous le pavillon étoilé un élément français, déjà puissant et respecté. Les Canadiens ont le droit de fêter glorieusement leur jour national; c'est le voisinage qui a peut-être sauvé les Acadiens, destinés à devenir les maîtres de la Nouvelle-Ecosse. Le rôle que la fécondité de leur race lui assigne dans la civilisation à venir, l'Amérique du Nord est immense: plus grand peut-être que celui des Anglo-Saxons; ils ne doivent leur grandeur qu'à leurs vertus et à leur énergie. Qu'ils se réjouissent! Nous sommes de cœur avec eux!"

Notes Locales.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que Sir Hector Langevin a donné une magnifique coupe en argent, qui sera un des prix aux grandes courses qui doivent avoir lieu les 18 et 19 du courant.

MM. J. B. L. Hould et R. S. Cooke, partent ce soir pour Québec, où ils s'embarqueront demain matin à dix heures à bord du *Circassian*, de la compagnie Allan, pour un voyage en Europe.

Bon voyage, tel est le souhait que nous faisons à nos deux amis.

Nous accusons réception de la livraison du mois de juin, de *La Revue Canadienne*. En voici le sommaire:

I. A travers mes livres, II. A. Gingras, Ptre.

II. Les bords du Rhin (Causerie,) L. P. P. Mignault.

III. Les catacombes de Rome, II, l'abbé Bruchési.

IV. Conservez vos chansons, (Poésie) Ernest Marceau.

V. Chateaubriand et la Renaissance chrétienne au XIX siècle, II, J. Desrosiers.

VI. Angeline de Montbrun, roman canadien, (suite) Laure Conan.

VII. Causerie scientifique, Dr. Lachapelle.

VIII. Revue politique, Gustave Lamothe.

Il y a quelque temps un homme, que nous nous abstenons de nommer, était tellement affecté de rhumatisme qu'il n'aurait pu se tenir debout pendant plusieurs années de sa carrière elle est couronnée de succès, qu'en sera-t-il dans une décennie?

"M. Herman Johnson, de Great Band, Kansas, est sujet à de fréquentes attaques de rhumatisme. M. Johnson prétend qu'il ne peut obtenir de soulagement s'il ne fait usage sans épargne de l'huile St. Jacob. Il en conserve toujours chez lui, et il s'est aperçu que l'on peut en faire usage pour nombre de maladies, à part le rhumatisme. Il s'en frictionne les pieds et il dit que ça les empêche d'enfler, lorsqu'il laboure l'été. Il ajoute encore que c'est le remède le plus efficace pour les brûlures, les entorses, les coupures, et

les ruptures. Quant à un rhumatisme dans le dos des plus violents dont il souffrait, ce n'est plus qu'une histoire du passé.

Le magnifique vapeur *Canada* a été nolisé pour le grand pèlerinage du district à Ste Anne de Beauré.

Dans un prochain numéro nous donnerons le programme et tous les détails nécessaires.

Nous faisons erreur quand nous disions dans notre dernier numéro que M. Philippe Perreault, qui a réparé l'orgue de l'église paroissiale, est de Montréal.

M. Perreault est de Ste Monique de Nicolet.

Nous venons de lire un certificat du Révd M. Rheault qui démontre que M. Perreault a réparé nos orgues à la plus grande satisfaction des organistes.

Telegraphie Generale.

Londres, 5 juillet.—Le *Times* confirme la nouvelle que la Porte a signifié son intention de se conformer aux vues de la Conférence et que les troupes turques seront envoyées en Egypte pour rétablir le *statu quo*.

On a raison de croire qu'une action décisive militaire sera prise en Egypte probablement dans les 24 heures.

Le cabinet a consulté, après midi, le commandant en chef de l'armée.

Il est rumeur dans les couloirs de la chambre d'assemblée qu'Alexandrie doit être immédiatement bombardée.

Alexandrie, 5.—L'amiral Scymour a eu quelques explications avec le gouverneur d'Alexandrie au sujet de deux puissants canons qui menacent la flotte et que l'on a mis en position. L'amiral a déclaré que si on n'enlevait point ces canons, il prendrait des mesures énergiques pour les faire disparaître.

Arabi Pasha est revenu du Caire, ce soir. Il a exprimé l'intention de se battre avec la Turquie, l'Angleterre et toute l'Europe. Il prétend qu'en construisant les forts d'une certaine manière, il peut repousser une attaque de 20,000 hommes.

Paris, 6.—10 frégates ont été équipées pour le service immédiat.

Londres 5.—Le *Times*, dans son article financier, dit savoir de bonne source que lord Dufferin, ambassadeur de la Grande-Bretagne, à Constantinople, a télégraphié au Foreign Office, que la Porte a signifié son intention d'être guidée par les vues de la Conférence touchant l'Egypte, et que des troupes turques seront envoyées pour rétablir le *statu quo* sous la direction des puissances. Le *Times* se dit aussi en mesure d'affirmer que des Egyptiens d'une bonne position ont demandé au sultan et aux puissances, par une pétition transmise par Dervish pacha, de rétablir le *statu quo*, attendu que le pays se désorganise entièrement.

Londres 5.—L'Angleterre procède vivement à des préparatifs pour une guerre dont le premier coup de canon peut être le signal de la plus grande lutte dans laquelle elle se soit engagée depuis la campagne de Crimée. Les préparatifs qui se font à l'abord mollement, sont maintenant poussés avec une activité fébrile. Des ordres sont envoyés aux arsenaux pour tenir prêts dans les quarante-huit heures des trains de siège avec des hôpitaux de campagne, des télégraphes, des câbles de torpilles et autres appareils de campagne. Le ministère de la guerre élabore des plans pour l'invasion de l'Egypte, mais dans les régions militaires on doute que l'Angleterre ait réellement l'intention de faire la guerre. Comme d'habitude, quand l'Angleterre se prépare à entrer en campagne la question de l'appel des réserves surgit immédiatement. Par suite de l'impossibilité de mettre même 20,000 hommes de troupes régulières en campagne, il semble probable que si la crise égyptienne demande plus qu'un cliquetis d'épées, les volontaires seront forcés de tenir garnison. La semaine qui vient semble grosse d'importants événements, dont on attend le développement avec un grand intérêt.

Faits Divers.

L'AGENCE DES VOLEURS.—M. Allard, changeur, place de la Bourse à Paris, récemment victime d'un vol de 130,000 francs de titres, reçut il y a quelques jours, un avis d'une agence d'affaires de Londres, bien connue de la police française. Cet avis l'invitait, s'il voulait rentrer en possession des 130,000 francs de valeur

disparus de son bureau, d'envoyer quelqu'un à Londres avec une somme de 50,000 francs, en échange de laquelle on lui remettrait ses titres. Le changeur se décida à envoyer son commis principal à Londres, et prévint l'agence de son arrivée prochaine dans cette ville.

Au jour indiqué, l'employé vit arriver à son hôtel un individu qui lui remit un paquet de valeurs contre 10,000 francs, puis rentra à l'agence et revint bientôt avec un nouveau paquet, pour lequel il reçut encore 10,000 francs, et ainsi de suite pendant cinq voyages; après quoi, avec le plus grand sérieux, il salua le commis et disparut.

L'employé de M. Allard reprit le chemin de Calais, escorté d'agents de police anglais mis à sa disposition.

ETRANGE AVENTURE.—On annonce la mort à l'asile de la Ville-Evrard dans le service du docteur Testa, de M. Eugène Souffiau, journaliste, qui, avant la guerre, fut rédacteur du *Siccle*, de l'*Opinion Nationale*, et de la *Cloche*. La *Lanterne* donne sur le défunt de curieux renseignements.

M. Souffiau, qui s'était engagé comme franc-tireur pendant la guerre, était resté à Paris pendant la Commune. Le 1er Juin, il fut arrêté chez lui, comme ayant pris part au mouvement insurrectionnel. On le mit dans un convoi de prisonniers qu'on menait à la cour martiale du Père Lachaise. Arrivé à la rue de la folie Regnault, il voulut s'échapper. Il se jeta dans une encoignure et laissa passer le convoi.

Un homme à qui il s'adressa le fit pénétrer dans un vaste hangar, lui indiqua un grand panier, et lui dit de s'y cacher. M. Souffiau s'y blottit, en effet. Puis, à l'aide d'une lanterne qu'il alluma, il regarda autour de lui. Dans le hangar, il vit une grande voiture, puis deux hauts poteaux noirs et devant ces poteaux une planche à bascule. Il poussa un cri: il avait reconnu le magasin de l'exécuteur des hautes-œuvres. On l'avait caché dans le panier où tombe le supplicié.

M. Souffiau courut à la porte et s'enfuit. Il retourna chez lui. Le lendemain il était fou.

—Si la Chine est avec la Russie le plus vaste Etat de l'univers, c'est aussi, quoique l'instruction y soit en honneur, celui où l'on rencontre le plus de superstitions. Chinois, Mandchoux, Mongols, Tibétains, Japonais, Javanais, Coréens, les habitants de la terre de même que les habitants des maisons flottantes sur les fleuves et les canaux, ont un opiniâtre attachement à leurs coutumes, à leurs croyances particulières.

Ils ont conservé un saint respect pour le renard et le dragon. Ce dernier figure comme emblème sur leurs drapeaux.

Le dragon, annonce une dépêche de Sanghaï, vient de montrer sa puissance sur l'esprit superstitieux des peuples de la Céleste-Empire. Il a fait fermer les mines de houille de Kaiping.

On travaillait activement à l'exploitation de ces mines, lorsque tout à coup le directeur est venu annoncer aux autorités que si l'on continuait à creuser, le dragon de la terre sortirait des entrailles du charbon.

Cette nouvelle répandue la terreur dans toute la contrée. Le directeur ayant ajouté que l'apparition du dragon de la terre troublerait les mânes de l'impératrice et jetterait un sort à la famille impériale, ordre a été donné de cesser tout travail dans les mines de Kaiping.

AMUSEMENT BARBARE.—Un horrible accident a eu lieu récemment aux arènes d'Arles, pendant les courses de taureaux.

Un spectateur, le nommé Edouis Bony, âgé de soixante ans, cardeur de laine à Tarascon, et qui se trouvait tout près des barricades, fut inopinément poursuivi par un des taureaux furieux, et n'eût pas le temps de se mettre à l'abri.

L'animal lui enfonça une corne dans le flanc, et après l'avoir soulevé en l'air, il le laissa retomber sur le sol pour lui labourer le corps à coups de cornes.

Une indescriptible émotion s'empara des spectateurs.

On s'empressa de chasser le taureau et de le mettre à l'écart, pour porter immédiatement secours à Bony. Ce malheureux avait le ventre ouvert, et les entrailles s'en échappaient. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Le *Petit Marseillais* rapporte qu'à la suite de ce déplorable accident, le commissaire central, d'accord avec le sous-préfet d'Arles, fit suspendre le spectacle.

Mais cette mesure, aussi sage qu'humanitaire, provoqua de telles

protestations que, après une heure d'un tumulte indéfinissable, la prise d'assaut des portes où l'on tenait la recette, les huées incessantes d'une foule exaspérée, on dut ordonner la continuation du spectacle / Voilà un amusement indigne d'un peuple civilisé.

MARIAGE.

A St Joseph de Montréal, le 4 courant, par le Révd. M. Charpentier, M. Alex Godin, de cette ville, conduisait à l'autel, Mlle Marie Elise Georgina Sarrazin, de Montréal. Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

Décès.

En cette ville, le 5 courant, à l'âge de huit ans, après une maladie de huit jours seulement, Aldéric, enfant de M. Joseph Imbleau, forgeron.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Épilepsie, l'Inflammation du Gouster, Entorses et Foulures, Brûlures, Eclatements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gnoées, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est comparée à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes. Vendue Par Tous Les Propriétaires Et Commerçants de Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

AVIS AUX Secretaires Trésoriers Municipales DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Les secrétaires-trésoriers de corporations municipales, dans la province de Québec, doivent porter leur attention sur les sections 1, 2 et 9 de l'acte 45, Vict. chap. 22, intitulé: "Un acte pour imposer certaines taxes directes sur certaines corporations commerciales," et qui est venu en force, le 27 mai 1882.

taires-trésoriers, seront respectivement passibles d'une amende de vingt-cinq piastres, ou d'un emprisonnement de vingt-cinq jours à défaut de paiement.

Les secrétaires-trésoriers sont par la présente notifiés que des instructions seront données de poursuivre ceux qui pourrout être en défaut, le premier jour de septembre prochain, en conformité de la section mentionnée plus haut.

J. WURTELE Trésorier. P. Q. 378

Département du Trésor, Québec, 4 juillet 1882 6 juillet 1882

AVIS AUX COMPAGNIES INCORPORÉES. Toute compagnie incorporée faisant quelque entreprise, commerce ou affaires, dans la Province de Québec, est requise de présenter au protonotaire de la Cour Supérieure et au registraire, une Déclaration établisant le nom sous lequel elle est incorporée, quand et comment elle a été incorporée, la date de son incorporation et où est situé son bureau principal d'affaires dans la Province.

J. WURTELE Trésorier, P. Q. 379

FOR SALE. WILL BE SOLD BY AUCTION, AT the City of THREE RIVERS, on Tuesday, the 5th September next,

(if not previously disposed of) the following belonging to Estate of B. Bennett & Co, IN THE CITY OF THREE RIVERS.

Cadastral No. 715. The vacant lot forming the corner of Rue du Fleuve and St. Antoine Streets, containing six thousand five hundred and twenty-five superficial feet. English measure (6,525).

Cadastral No. 727. The deep water wharf known as "Quai Gilmore," Rue du Fleuve, containing ten thousand two hundred and thirty-eight superficial feet English measure (10,238).

Cadastral No. 591. The lot on Rue du Fleuve with Two Brick Houses, and yard and Stables in rear. The basement flat of one of these houses is fitted up as an Office.

Cadastral No. 1,635. The large Wooden Frame Building, used as a Curling Rink, fronting on DeNiverville Street, containing thirteen thousand and thirty-seven superficial feet, English measure (13,037).

Cadastral No. 769. The vacant lot fronting on Hart Street, containing four thousand one hundred and forty superficial feet, English measure (4,140).

Cadastral No. 2131. The vacant lot forming the corner of Notre-Dame and St. François Xavier Streets.

Cadastral No. 536. The undivided half of a Beach and Deep Water Lot. Beach Lot contains 31,911 sup. ft. E. measure Deep Water Lot " 48,615 do do

ON DEMANDE Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur

AVIS aux Entrepreneurs. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI, le 9ème jour de JUIN courant, à midi, des Soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées " Soumission pour Appareil de Chauffage, Montréal, P. Q." pour poser et compléter un

APPAREIL DE CHAUFFAGE DANS LA Bâtisse du Revenu de l'Intérieur, Montréal, P. Q.

suivant les plans et devis que l'on peut voir en s'adressant au bureau de A. Raza, architecte, Montréal, P. Q., ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le et après JEUDI, le 8ème jour de Juin courant. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par ce ministère, et signée de leur signature véritable.

Par F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa 22 Juin 1882

W. O. PENTLAND AGENT-GÉNÉRAL d'Assurance contre le Feu 14 RUE DES FORGES TROIS RIVIERES.

Monsieur Pentland en sa qualité d'agent d'assurance Anglaise de première classe contre le feu, invite le public en général de vouloir bien accorder son patronage aux différentes Compagnies d'Assurance suivantes:

QUEEN INS. Co., Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) ROYAL OF ENGLAND, Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) BRITISH AMERICA ASS. Co., (Incorporée en 1833), Capital deux millions de Dollars, (\$2,000,000)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés au taux le plus bas, telles que les Églises, Maisons de Campagnes et dépendances (Fermes), etc., etc. etc. Trois-Rivières, 27 juin 1882.

NAVIGATION DE LA TRENT. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux pour les Canaux de Fenelon Falls, Backhorn, et Burleigh, qui devaient avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes: Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le dixième jour d'août prochain. Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) samedi le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux. Ottawa, 20 juin 1882

Hotel DU Canada 17, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. RAPIN & PIUZE PROPRIÉTAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain. Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

J. L. L. GAILLOUX TAILLEUR No. 9, Rue des Forges. TROIS-RIVIERES.

M. J. L. L. Gailloux vient de transporter son établissement de tailleur du No. 5 rue des Forges au No. 9 de la même rue. Tout en renouvelant ses nombreux pratiques de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il espère obtenir sa part d'attribution publique dans l'avenir par l'attention que comme toujours, il apportera à bien servir ses pratiques. Trois-Rivières, 1er mai 1882.—3 m.

CANAL WELLAND. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la désignation "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse. On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis, des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 Mai 1882.

CHEMIN DE FER DU NORD. A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN, 1882. Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Départ d'Hoche-laga pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hoche-laga, Arrivée à Hoche-laga, Départ d'Hoche-laga pour Joliette, Arrivée à Joliette, Départ de Joliette pour Hoche-laga, Arrivée à Hoche-laga. Includes times for Mixte, Malle, and Express/Eclair.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit. Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M. Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hoche-laga. En connection avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau Général, 13 Places d'Armes. BUREAUX DES BILLETS: 13 PLACE D'ARMES, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA. L. A. SENECA, Surintendant Génl. Trois-Rivières, 1er Juin 1882.

NOUVEL ETABLISSEMENT DION & LORD MARCHANDS-TAILLEURS No. 49 RUE DU PLATON (Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soumissionnaires ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet. Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités. Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner soit sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soumissionnaires croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominerait l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes. DION & LORD, Marchands-Tailleurs, Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à VENDREDI, le 7ème jour de Juillet prochain, des soumissions cachetées adressées au sousigné et portant la désignation "Soumission pour Quai à Phillipsburg," pour la construction d'un

QUAI A PHILLIPSBURG. Comté de Missisquoi, P. Q., d'après le plan et le devis que l'on pourra voir, à commencer de Jeudi le 15ème jour de Juin courant, en s'adressant à C. R. Cheeseman, Maire, Phillipsburg, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, que les baux en seront convenablement remplis et qu'elles seront signées par le soumissionnaire eux-mêmes. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera consigné si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce fait, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, OTTAWA, 12 Juin 1882.

NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT. Canaux de Fenelon Falls, Rapids Buckhorn et Burleigh. AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la désignation "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, mercredi le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapids Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh. Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément. On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingt unième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer les formules imprimées de soumission semblable renseignements au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit là; et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Pêcheborouh. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit: Pour les travaux de Fenelon Falls, \$1,000 de Rapids Buckhorn, 500 de Chutes Burleigh, 1500

Et que ces divers soumissions seront consignées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

PHI. GRAVEL Courtier de Douane TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public. PHI. GRAVEL. Trois-Rivières 14 déo. 1881.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. La société ci-devant existant entre les soussignés, comme avocats, procureurs et solliciteurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant. I. L. CLAIR, M. HONAN. Trois-Rivières, 24 avril 1882.

THE CORPORATION OF THE CITY OF THREE RIVERS. PUBLIC NOTICE is hereby given that the valuation roll of 1882 is now complete and deposited in the office of the undersigned, at the City Hall of Three Rivers for the space of one month from the date of the present notice. All complaints against the said roll should be sent in to the undersigned in writing on or before the thirtieth day of July next. J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer. CITY-HALL, Three Rivers, 13th June 1882.

EPICERIES Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46. A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie, VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition. Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage. THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier. Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

PHILIPPE LEFEBVRE BARBIER-COIFFEUR (Successor de M. Chs. Dion.) NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public. On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes. Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

A LOUER. La maison No. 6 Rue St. Antoine. S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

Une lecture aux Jeunes Gens sur la peste de la VIRILITE. Nous avons récemment publié une édition Du Dr. Culverwell's Celebrated Essay. Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'impécunéité Mentale et Physique résultant d'un excès.

Prix: sous enveloppe cachetée; seulement 60 cents ou deux estampilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison si la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché. Pour s'adresser prendre communication de cette annonce. Adresser The Culverwell Medical Co., 41-42, St. New-York Post-Office Box 450-10-10-31.

A VENDRE. Bois de chauffage, en détail No 23 RUE ST. PIERRE

tois ceux qui ont pu intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Balle Impériale du Prof. J. Y. Egan et je crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit.

E. FERRON, M. D. M. O. O.

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIAL.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès.

BENJ. F. GRAFTON, STORY B. LADD HALBERT E. PAINE.

Patente PALETTE

Procurer et Solliciter de Patentes Américaines et Etrangères.

412 CINQUIÈME RUE, WASHINGTON, D. C.

Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des États-Unis.

5e ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES

Revue littéraire, Historique, Artistique et Biographique.

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Recits, éloges, Causeries, Littérature, etc., etc., et ne paraît le 1er de chaque mois.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par an, payable invariablement d'avance, ou mensuellement les trois jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'EDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

ACCOMPAGNEMENT DE PIANOS

Sommaire

Qu'avez-vous aller—L'ango gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'Étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard 1<sup>er</sup>, mon roi!

LAVIGNE ET LAJOIE



Pianos

265

Rue Notre Dame

SOHMER & Co.

Pianos

SOHMER & Co.

Pianos

Musique

NOUVELLE ROMANCES

Lavigne & Lajoie

Musique

NOUVELLE ROMANCES

Lavigne & Lajoie

Musique

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS AVOCAT, (Ci-devant Magistrat de District) TROIS-RIVIERES.

NARCISSÉ GRENIER, AVOCAT No. 31 Rue des Champs. En face du Palais de Justice TROIS-RIVIERES.

JOSEPH EDOUARD GENEST, AVOCAT. ARTHUR T. GENEST ARPEUTEUR.

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hort. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MAILHOT, AVOCAT, Bureau : rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE, AVOCAT. Bureau : Rue St Joseph Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS, Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Dumoulin, ancien bureau de la banque du Haut-Canada Trois-Rivières, 1er Mai 1877

P. A. BOUDREAU, AVOCAT, Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE AVOCATS, Bureau : No. 19 Rue du Platon Trois-Rivières 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN AVOCATS, Bureau : Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN, AVOCATS Bureau : Rue des Champs Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU, AVOCAT. Bureau : rue des champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er mai 1877

S. DELOITINVILLE, AVOCAT Bureau : Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL, AVOCAT Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT. Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS, Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN, Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

ADRESSES D'AFFAIRES

G. B. HOULISTON & CIE. COURTIERS, Bureau : Rue du Platon Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE, Inspecteur des Licences, Bureau : No. 28 Rue St. Joseph. Trois-Rivières, 1er mai 1882.

GEORGE BALCER, Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A VENDRE. 25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.

CONDITIONS FACILES. 1° Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivières, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.

Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES 8 Décembre 1881.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLOTURE. Rows for various routes like Chemin du Nord, Section Ouest, etc.

PAR CHEMIN DU NORD, Section Est. Québec et Est. 1 20 P.M. 5.30 P.M.

PAR TERRE. Bécancourt. 9 30 A.M. 11,00 A. M.

Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle

C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières 8 Décembre 1881.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

CONSTITUTIONNEL NO. 10 RUE CRAIG NO 10

Pour Avocats : BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTE, DECLARATION ACTE HYPOTHEQUE